

**Réunion du 2 décembre 2019**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote : M. Yves SUBLON
- Rapporteur : M. André ERBS

**CP/2019/518  
L\_2019\_11\_22\_518**

**65520 - Fonds d'attractivité  
Contrats départementaux de développement territorial et  
humain - Proposition d'attribution de subventions au titre du  
Fonds d'Attractivité et de Développement à la commune  
d'Eschau pour la mise en œuvre d'une offre modernisée et  
attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur  
de trois pôles de centralité d'Eschau**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action de l'Eurométropole, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet "Une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau" porté par la commune d'Eschau ;
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet en accompagnement et conseil auprès du maire d'Eschau et de ses adjoints ainsi que des directeurs de structures, en vue d'adapter leurs équipements publics aux besoins des habitants, en écho aux enjeux départementaux ;
- décide d'attribuer une contribution financière de 2 649 520 € à la Commune d'Eschau pour le projet "une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau" au titre du Fonds de développement et d'attractivité, répartie comme suit:
  - 1 500 000 € pour la rénovation et l'extension du Centre Camille Claus soit un taux de 30% d'un coût éligible de 5 088 000 €, aide plafonnée à 1 500 000 € ;
  - 105 000 € pour les espaces extérieurs de cœur de vie soit un taux de 10% pour un coût éligible de 1 050 000 € ;

- 58 800 € pour le parc sportif urbain soit un taux de 20% d'un coût éligible de 294 000€;
  - 854 400 € pour la restructuration avec extension du gymnase Sébastien Brant soit un taux de 30% d'un coût éligible de 2 848 000 € ;
  - 131 320 € pour la relocalisation de l'école de musique et du relais assistantes maternelles soit un taux de 20% d'un coût éligible de 656 600 € ;
- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune d'ESCHAU, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;
  - approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune d'ESCHAU joint en annexe à la présente délibération et autorise son président à signer cette convention ;
  - approuve les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs mis à disposition du collège d'ESCHAU, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune d'ESCHAU et le collège Sébastien BRANT, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 43**

<b>Vote(s) pour :</b>	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	42
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-  
lmc1131127-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19